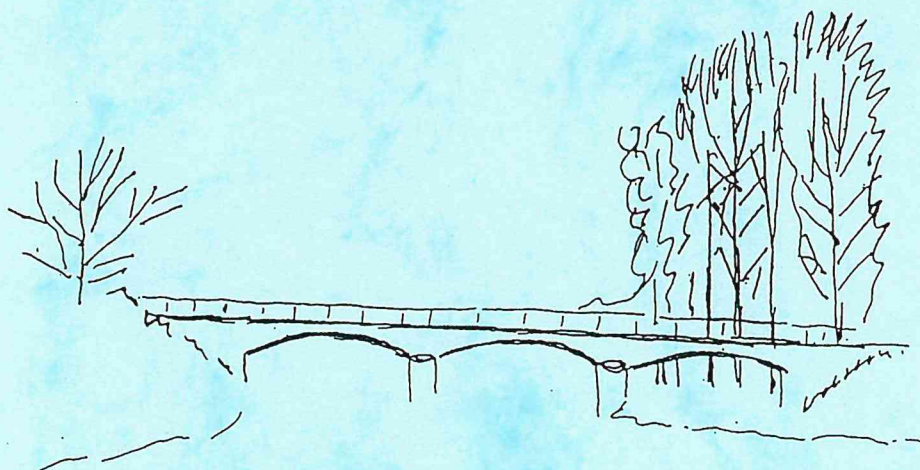
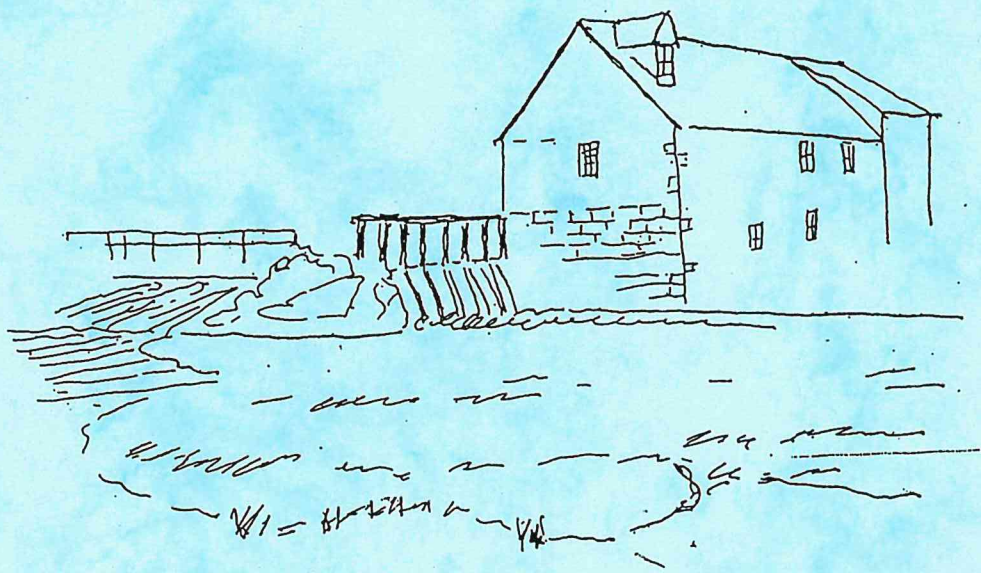


**S  
t  
D  
I  
D  
I  
E<sub>n</sub>  
B R I O N N A I S**



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
NUMERO 24  
ANNEE 2013**

# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2013 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets et avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malade.

Je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de diverses activités et contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

L'année 2013 devrait voir des travaux assez importants sur notre commune. Suite à l'orage de grêle du mois d'août la toiture de la salle polyvalente a été fortement endommagée, elle devra subir une réfection complète lorsque la météo sera plus clémente.

Comme nous l'avions annoncé la fermeture de notre école va être effective début juillet. Les élèves des 6 communes du RPI qui étaient répartis dans 3 écoles vont être installés dans le nouveau groupe scolaire à Saint Christophe en Brionnais qui sera bientôt terminé

Lorsque le bâtiment sera libre nous allons entreprendre d'importants travaux : la mairie sera modifiée avec salle de réunions, archives annexé au secrétariat. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera également prise en considération. Ce projet verra le jour à condition que des aides financières soient accordées par l'Etat et le Conseil Général.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune

André MAMESSIER

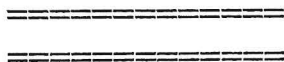
## DEPENSES 2012

---

---

Remboursement des emprunts	33845 €
Tables salle	3516 €
Travaux voirie	11866 €
Travaux de bâtiments	1605 €
Retable	3193 €
Combustibles et carburant	3295 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	1638 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	24602 €
Impôts et taxes	1598 €
Fleurs, entretien terrains	1878 €
Entretien matériel et achat petit matériel	4367 €
Electricité, eau , gaz	6488 €
Primes assurances	2926 €
Subventions versées aux associations	205 €
Cotisations associations maires et honoraires	610 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, )	9990 €
Fêtes et cérémonies	2535 €
Frais de timbres et téléphone	2429 €
Indemnité des élus	10621 €
FNGIR	12282 €
Déficit investissement 2011 reporté	54178 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>193 667 €</b>

# RECETTES 2012



Subventions et Participations	2600 €
Redevances EDF et télécom	494 €
Remboursement (assurances + garderie SIVOS)	5632 €
Fonds compensation TVA	1512 €
Locations immeubles	9929 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	27647 €
Droits mutation	6235 €
Contributions directes (à déduire FNGIR)	81041 €
<i>Taxe d'habitation</i>	17048 €
<i>Taxe foncier bâti</i>	9849 €
<i>Taxe foncier non bâti</i>	29799 €
<i>CFE</i>	11049€
<i>Compensations</i>	13296 €
Excédent reporté	65601 €
	_____
<b>TOTAL</b>	<b>200 691 €</b>

# ETAT CIVIL ... IL Y A 100 ANS

## 2 Naissances

Sœurs jumelles :

Marthe Claudia LAMOTTE, née le 4 janvier 1912 de Joanny Didier LAMOTTE, cultivateur et de Marie MORIN, cultivatrice, domiciliés à Cherancre

Marguerite Marie LAMOTTE, née le 4 janvier 2012 de Joanny Didier LAMOTTE, cultivateur et de Marie MORIN, cultivatrice, domiciliés à Cherancre

## 2 Mariages :

Claude BOUCHOT, cultivateur, 26 ans, demeurant à Poisson et Maria BACHELET, sans profession, 25 ans, domiciliée à Saint Didier

Claude-Marie DECROZANT, cultivateur, 26 ans, demeurant à Changy (71) et Claudine FUZY, cultivatrice, 30 ans, domiciliée à Saint Didier

## 6 Décès :

Le 7 Janvier 1912 : Marguerite Marie LAMOTTE, âgée de 3 jours

Le 8 janvier 1912 : Marthe Claudia LAMOTTE, âgée de 4 jours

Le 2 février 1912 : Pierre GUILLOUX , cultivateur, 56 ans, époux de Françoise MACHILLOT,

Le 29 mai 1912 : Claude DAUPHIN, cultivateur, 44 ans, époux de Marie MARCAUD, domiciliée à « Montvallet »

Le 18 juillet 2012 : Claude Marie BAUZONNET, garde, 62 ans, époux de Etiennette POLETTE,

Le 28 septembre 2012 : Claude Marie Etienne LACROIX, sans profession, 23 ans, domicilié « La Brosse »

# ETAT CIVIL 2012

## 1 naissance

BARBIN Louis née le 30 mai 2012 à Paray le Monial dont les parents David BARBIN et Sophie RIVOLLIER sont domiciliés « Les Tâches »

## 1 Mariage

Fabrice OPPICI et Nicole MENGELLE se sont mariés le 5 mai 2012.

## 2 Décès

Odette Clady Julienne VANNIER veuve MEHU décédée le 6 février 2012

Odette Anna SARROCA Veuve BERGER décédé le 18 juin 2012

# TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2012

- Tous les chemins de la commune ont été suivis par l'employé communal. 3 camions de grès rouge pour les travaux – le milieu des chemins a été broyé – les fossés ont été nettoyés avec la cureuse.
- Des ornières ont été bouchées avec des débris de tuiles
- Broyage des accotements 2 fois par an par l'entreprise FAYOLLE.

## Environnement

**BRAVO** pour le tri sélectif. Grâce à l'effort des habitants des 14 communes la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères collectée par la communauté de communes a subi une baisse de 13 %.

**MERCI** de poursuivre l'effort car le tonnage des ordures ménagères doit encore baissé pour respecter le grenelle de l'environnement.

*C'est avec des petits gestes simples*

*que l'on fait de GRANDES ECONOMIES !!*

*La collecte de ferraille aura lieu du vendredi 7 juin le matin au lundi 10 juin dans la matinée*

*Nous rappelons que la déchèterie située à Saint Julien de Jonzy est ouverte :*

*Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H*

## REPAS DES PERSONNES + 70 ANS

*Les personnes concernées doivent retenir la date du samedi 27 Avril à midi à l'Auberge du Val d'Arconce.*

# BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS –  
VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

Nous attendons votre venue

**SCRABBLE**  
**SCRABBLE**

**Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.**

**Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants**

**Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible**

**L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.**

## LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS VOUS PRESENTENT TOUS SES

### MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui par leur aide ou leur don, participent au bon fonctionnement de nos manifestations. Cette aide nous est indispensable pour l'avenir de la vie associative. **MERCI A TOUS !**

### Compte rendu de nos diverses manifestations 2012 :

Randonnée pédestre du 19 février: 208 marcheurs ont bravé la pluie pour découvrir ou redécouvrir nos chemins. Le mauvais temps a retenu quelques marcheurs, mais les courageux ont apprécié les circuits, ainsi que le pain perdu offert à l'arrivée. Notons que chaque année les randonneurs nous font part de leur satisfaction quant à l'accueil sur les ravitaillements.



Repas des bénévoles du 21 juillet: comme à l'habitude, tous les 2 ans, nous offrons un repas à tous nos bénévoles. Notre soirée barbecue s'est déroulée dans la bonne humeur.



Concours de manille du 24 novembre : cette année 44 doublettes ont participé à notre concours. Après deux années où les joueurs manquaient, nous retrouvons cette année un nombre de doublette satisfaisant. Les joueurs sont repartis satisfaits de leur après midi, avec chacun un lot de viande de porc.

Soirée de Noël du 15 décembre : Nous étions 48 adultes et 8 enfants à attendre le père Noël autour d'un bon repas. Avant le dessert, le Père Noël est venu gâter les enfants sages. Ce fût à nouveau une très bonne soirée où régnait la convivialité.





**DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2013 :**

Randonnée pédestre : dimanche 17 février 2013

Fête de l'été : samedi 20 juillet 2013

Concours de manille : samedi 30 novembre 2013

Arbre de Noël : samedi 14 décembre 2013

*L'association permet de réunir les habitants de la commune le temps d'une journée ou d'une soirée pour maintenir une convivialité dans notre village.*

*Si vous souhaitez rejoindre la joyeuse équipe de l'Association, n'hésitez à nous contacter. Toutes les nouvelles recrues et idées sont les bienvenues !*



# L'école de St Didier



Dès le premier vendredi de septembre, nous sommes allés voir le concert d'une fanfare à Iguerande pour le festival Awaranda.

Les jours de neige, pendant les récréations à St Didier, on en profite pour faire des bonhommes de neige !



Du mois de janvier au mois de mars, nous allons à la piscine de Paray le Monial. Nous faisons de la natation synchronisée, du Water-polo...



Les CM2 ont passé leur permis cycliste. Les CM1 ont pu tester les épreuves en même temps !

Nous allons au cinéma à St Julien de Jonzy avec les

camarades de CE2 d' Oyé.



En novembre nous sommes allés voir « La petite vendeuse de Soleil » et en janvier « Regards Libres ».

Et nous avons encore de beaux projets pour la fin de l'année :

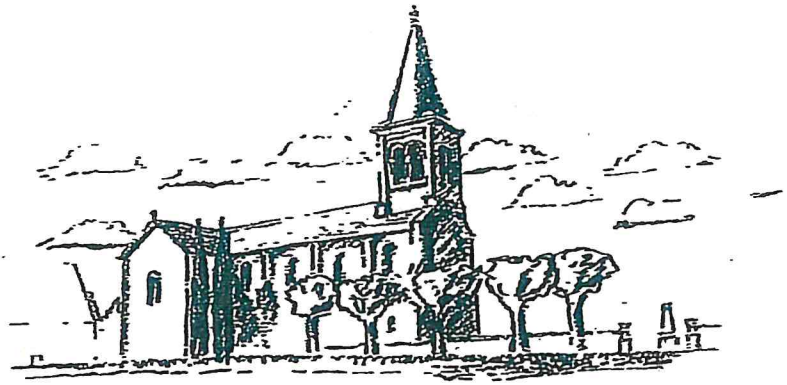
- Le voyage scolaire à Lyon, du 13 au 17 mai avec la classe d'Oyé
- Le spectacle de danse « La valse en trois temps » au Théâtre de Roanne, le 9 avril avec la classe de St Julien de Jonzy.
- La chorale des enfants, le dimanche 16 juin à Coublanc en lien avec Colegram.
- Le cross à Marcigny qui aura lieu le vendredi 12 avril.



# ASSOCIATION POUR L'ÉGLISE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

SIEGE SOCIAL :  
MAIRIE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

CORRESPONDANCE :  
A.E.S.D.B.  
ANNE DECHELETTE  
« CHERANCRE »  
71110 ST-DIDIER EN BRIONNAIS



Cette année nous avons le plaisir d'accueillir le Chœur Josquin des Prés de Saint Jeoire en Faucigny, commune de Haute Savoie, qui nous a demandé de venir chanter dans notre église.

Ce chœur mixte d'une vingtaine de participants, sous la direction de Julien Bouvard et accompagné au piano par Liana Halvagyan, donnera pour nous un concert

## **le Samedi 27 Avril à 18h30.**

Au programme des œuvres sacrées de Gounod, Mozart, Fauré, et en quatrième partie des morceaux variés de Nicolai Kedrov, Henryk Mikolaj Gorecki, Giuseppe de Marzi, Jean-Philippe Rameau, Thoinot Arbeau et Franz Schubert.

Entrée gratuite ; nous mettrons une corbeille à l'entrée pour recevoir les dons au profit de l'Association pour l'Eglise de Saint Didier en Brionnais.

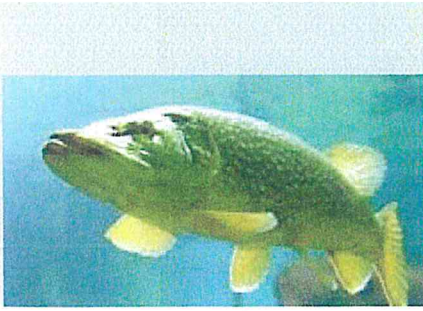
Venez nombreux et parlez-en autour de vous.

Nous vous en remercions par avance.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la personne qui a effectué la mise en place de la paroi vitrée pour la protection du retable ainsi que les membres de l'association « Pour l'église de Saint Didier en Brionnais »





# LA PERCHE BRIONNAISE

L'année 2012 aura été une année record pour la Perche Brionnaise. En effet, la vente des cartes a fait un bond en avant spectaculaire puisque nous allons dépasser 300 cartes vendues toutes catégories confondues. Cette progression s'explique pour la diversité des cartes proposées et par les beaux parcours de pêche de l'Arconce.

Bien que très poissonneuse, elle reçoit de notre société un empoissonnement important puisque cette année 470 kg de tanches, gardons, brochets, sandres et truites ont été déversés dans ses eaux calmes.

De nouvelles pancartes incitant les pêcheurs à respecter la nature, les clotûres, les installations ont été posées sur les lots de pêche où des baux existent avec les propriétaires.

L'assemblée Générale de la Perche Brionnaise qui a eu lieu à Varenne l'Arconce a réuni 30 sociétaires en présence de Mr VAUNAIZE représentant la Fédération Départementale de Saône et Loire.

Le Président Georges MAMESSIER et son bureau souhaitent aux habitants de Saint DIDIER en Brionnais une bonne année et de belles prises pour 2013 .

# Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2012/2013, 23 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent perdrix grises. Puis, une centaine de faisans a été lâchée par la société, pendant la saison et à la fermeture pour essayer une reproduction sur notre commune.

Des agrainoirs continuent à être remplis pour permettre aux gibiers de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre la régulation des nuisibles. Grâce aux efforts, nous pensons voir comme cette année quelques couvées de perdrix et faisans au printemps.

Pour le reste du petit gibier, la diminution importante de la population de lièvres a été constatée sur notre société, les lapins de garenne sont rares.

Pour le gros gibier, le chevreuil est stable, nous avons obtenu 32 bracelets au GIC et le nouveau plan de chasse pour le sanglier a permis au GIC d'obtenir 27 bracelets. Hors des forêts les sangliers occasionnent encore des dégâts raisonnables dans les prairies et les cultures brionnaises.

En fin de saison, Les sociétaires seront convoqués pour faire le bilan des prélèvements effectués et décider des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2013/2014.



Spécimen de plus de 120 Kg prélevé sur notre commune.

# INFOS

**RECENSEMENT** : Résultat du recensement 2012 : 151 habitants

**MARIANNE DU CIVISME** : Grâce à sa participation de 85.09 % aux élections 2012 la commune de Saint Didier en Brionnais est lauréate « Marianne d'Or du civisme » dans la strate de 101 à 250 inscrits.

**NAVETTE TGV** : L'arrêt de la navette TER (Roanne – Le Creusot T.G.V.) a été déplacé sur la commune de Marcigny, Zone de Saint Nizier sur la RD 989, entre les Ets Soufférand et ALDI.

## COMMISSION TOURISME

Lors de l'année 2012, nous avons travaillé avec les autres communes du canton sur de nouvelles cartes postales.

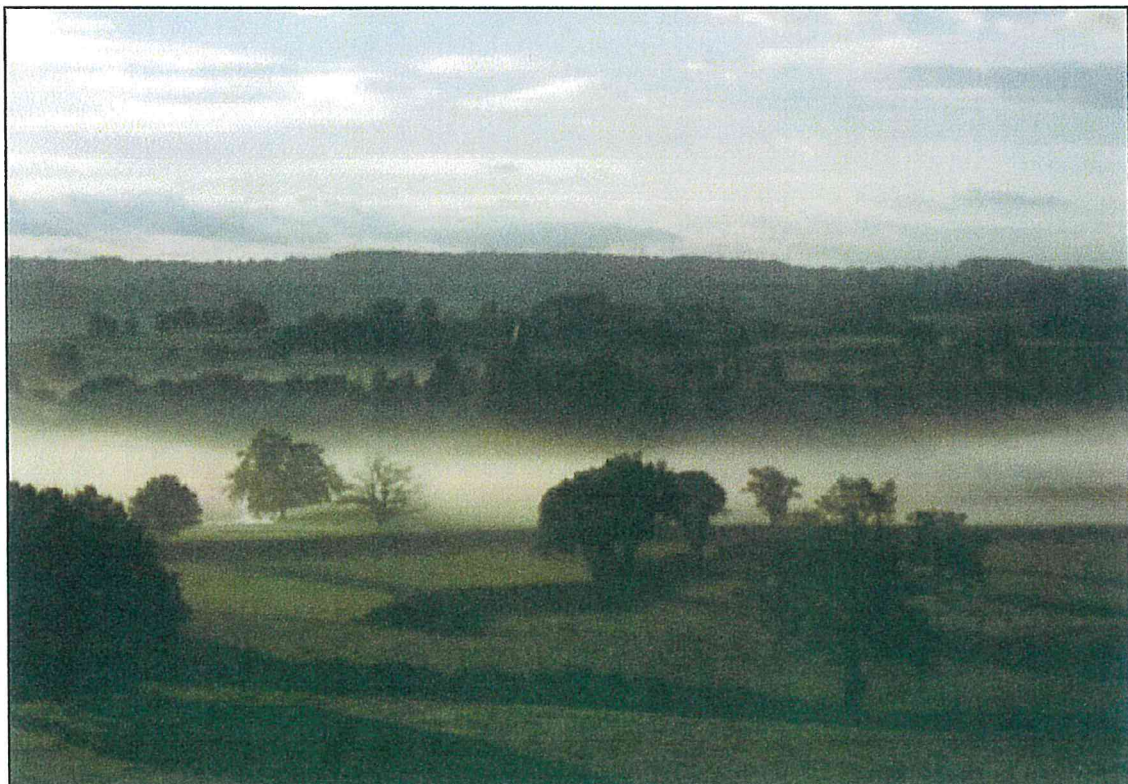
En effet, il en existait déjà une par commune. Ces anciennes cartes postales se sont bien vendues et le stock a bien diminué.

Il a été décidé de faire cette fois ci 2 cartes par village : une avec une vue unique, et une autre composée de plusieurs vues (quatre ou cinq).

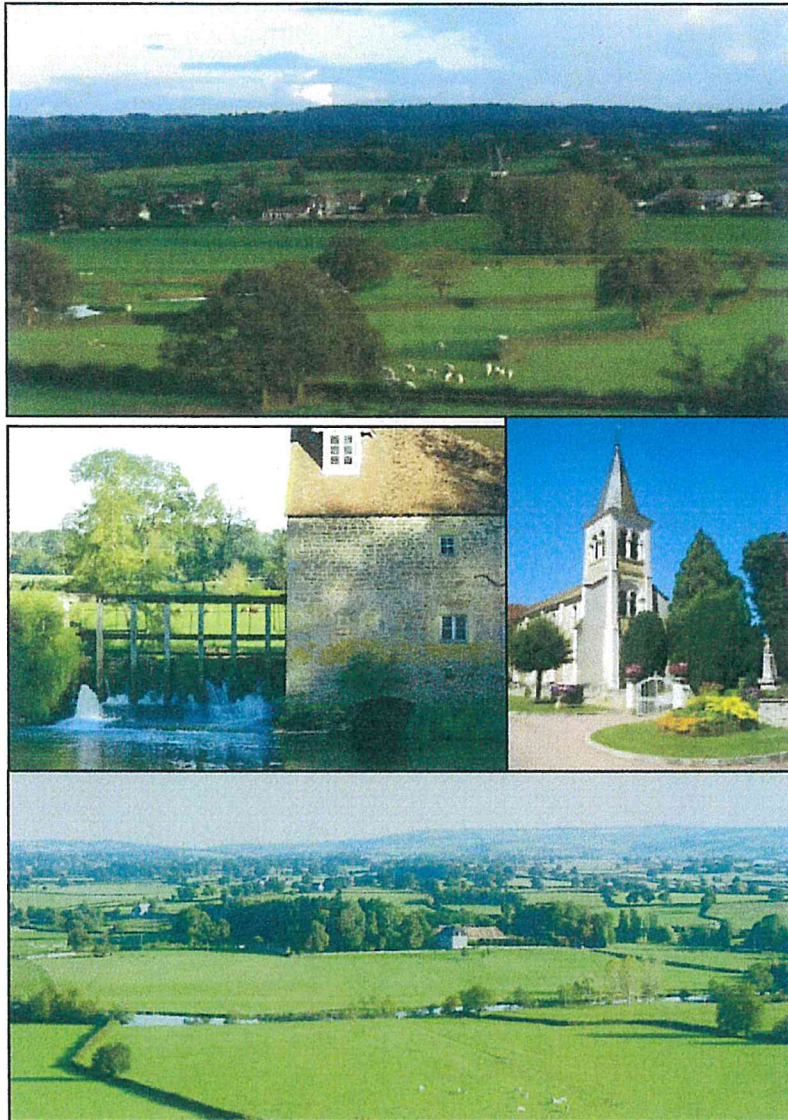
Chaque village a donc choisi ses photos et conçu le modèle des cartes postales.

Voici les cartes réalisées pour Saint Didier :

Vue  
unique



## Carte avec plusieurs vues



LES CARTES POSTALES SONT POUR L'INSTANT CHEZ L'INFOGRAPHISTE. ELLES SERONT PRÊTES POUR LE PRINTEMPS.

COMME LES PRÉCÉDENTES, ELLES SERONT EN VENTE DANS LES OFFICES DU TOURISME ET LES COMMERCES QUI LE SOUHAITENT.



## Une double "petite poison"

Au centre de Charolles, une offre originale de meubles restaurés et patinés s'étend sur deux boutiques de 70 m<sup>2</sup> chacune : "Petite Poison" et "Petite Poison n°10". Créative et imaginative, Claude Méhu a changé de métier pour vivre sa passion de restauratrice de meubles et de créatrice d'objets.



Claude Méhu, "Petite Poison" de Charolles ■

À tomber sous le charme... Meubles restaurés et patinés joliment mis en scène parmi miroirs, cadres, bibelots et autres objets de décorations, les deux magasins "Petite Poison" et "Petite Poison n° 10" forcent l'admiration d'un travail minutieux. Cet environnement nous ramène loin en arrière, aux origines des meubles anciens que Claude Méhu sait si habilement détourner et faire revivre.



### UNE RECONVERSION MÛRIE

Installée à son compte depuis 2007, Claude Méhu perpétue la passion qui l'anime depuis son plus jeune âge, ayant commencé son initiation dans l'atelier de rénovation de meubles de son père. "Contrairement aux jeunes de mon âge, mon premier salaire a été consacré à l'achat d'un meuble à restaurer", se souvient Claude Méhu. Cependant, sa vie professionnelle la destine au métier de préparatrice en pharmacie qu'elle pratiquera pendant près de 20 ans. "Et puis, un jour, face au stock de meubles que j'avais accumulé dans mon atelier, je me suis décidée à faire le pas et à ouvrir une boutique". Profondément attachée à la région de Charolles, Claude Méhu n'hésite pas une seconde à y établir sa première boutique en 2007 puis une seconde, en face, en 2011. "J'ai fait le choix de n'ouvrir mes magasins qu'en fin de semaine ainsi que le mercredi, jour de

temps pour la restauration des meubles et me laisser de la place à la créativité".

### UN ATELIER DE CRÉATIVITÉ

Dans son atelier, installé à Saint-Didier-en-Brionnais, elle passe de commerçante à artisane. Les meubles qu'elle chine retrouvent une nouvelle vie sous des patines qu'elle a elle-même élaborées, au fil des années, avec des matières premières et des pigments naturels. Elle travaille également à façon pour les clients qui lui amènent un meuble oublié à rénover. Ainsi, après un long travail de décapage, ponçage et de peinture, chaque meuble devient une pièce unique et originale. Son inspiration, elle la doit à son environnement de tous les jours. "Je fais feu de tout bois. Tout est prétexte, une forme, une couleur, un lieu, une époque...". Elle enrichit son offre en visitant deux fois par an le salon "Maison et objet" et propose des objets de décoration estampillés "Catherine Masson" et "Mathilde M". Positionnées sur un marché de niche, les "Petite Poison", vitrines des créations de cette artisane, attirent majoritairement une clientèle lyonnaise, parisienne et étrangère, amoureuse du Charolais... et des meubles de notre entrepreneuse. "Mon bonheur aujourd'hui est de faire ce que j'aime, à mon rythme et librement".

### Infos +

CCI de Saône-et-Loire / 03 85 21 53 23

### REPÈRES

Date de création : juillet 2007  
Deux magasins de 70 m<sup>2</sup> chacun :  
"Petite Poison" et "Petite Poison n°10"  
au 7 et 10 rue Gambetta à Charolles



# CONNAISSEZ-VOUS

## L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE ?

Vous n'avez pas de véhicule, vous avez besoin de vous déplacer ....

- Pour vous rendre chez votre médecin, pour aller chez le coiffeur, le pédicure,
- Pour rendre visite à un malade ou assister à des obsèques
- Pour aller prendre le train ou le bus, pour faire des courses
- Pour vous rendre à une permanence administrative

N'hésitez pas à appeler un chauffeur bénévole de votre commune :

- ❖ Jean ou Lise CORNELOUP - Allo : 03.85.25.19.11
- ❖ Catherine THEVENET - Allo : 03.85.25.44.07
- ❖ Liliane MAMESSIER - Allo : 03.85.25.04.20
- ❖ Marie Dominique LASSUDRIE - Allo : 03.85.25.45.58 - 06.77.10.80.96

### Fonctionnement :

Le service est assuré par des bénévoles, mettant du temps à disposition

La distance des déplacements ne doit pas être supérieure à une cinquantaine de kms. L'attente ne doit pas excéder 2 heures (trajet non compris)

Les transports ne sont pas assurés (sauf exception) les jours fériés, ou en cas d'intempéries graves (neige, verglas). Les déplacements deviennent alors exceptionnels et restent à l'appréciation du bénévole, à qui revient la décision

### Coût :

La personne transportée règle au chauffeur bénévole une indemnisation correspondant aux frais d'utilisation du véhicule, soit 0.40 € du km. Ce tarif est fixé chaque année par le conseil d'administration de l'association.

Les frais sont partagés par le nombre de passagers utilisant en même temps le véhicule

Chaque personne transportée devra s'acquitter de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association soit 3.50 € actuellement (montant voté par le conseil d'administration). Cette cotisation garantit la personne transportée en matière d'assurance.

### Objectifs de l'association :

Créer une solidarité au niveau des transports en faveur des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

**Mettre en place localement un service de transport à caractère social et non commercial**

# FNACA COMITE BRIONNAIS

Le comité compte actuellement 56 adhérents dont 10 veuves

La 1<sup>ère</sup> manifestation 2013 sera la célébration du 19 mars. Cérémonie au monument aux morts de Saint Christophe en Brionnais, puis à celui d'Oyé. Le comité sera représenté à la manifestation de Charolles, si elle a lieu, et probablement au mémorial de Blanzay

Le voyage d'un jour, cette année, aura lieu le mardi 21 mai, destination Nevers-Apremont

La date du repas de fin d'année n'est pas encore fixée, sûrement courant octobre

## DONNER SON SANG

Chacun d'entre nous peut être touché par la maladie et avoir besoin un jour d'une transfusion de globules rouges et de plaquettes.

En 2012, 384 donneurs se sont présentés aux collectes du don du sang de l'amicale de Saint Christophe (348 en 2011).

Saint Julien de Jonzy : 75 dons

Varenne l'Arconce : 54 dons

Ligny en Brionnais : 87 dons

Semur en Brionnais : 68 dons

Saint Christophe en Brionnais : 90 dons

Quelques consignes :

- Toute personne peut faire un don de sang total ou de plaquettes
- Les hommes peuvent donner 6 fois par an, les femmes 4 fois par an
- Il faut respecter 8 semaines entre 2 dons de sang total, 4 pour les plaquettes
- Il faut manger avant, en évitant les matières grasses
- Une collation vous est offerte après
- Avant chaque don, un médecin s'assure que vous pouvez le faire sans conséquence pour vous et pour le receveur

### COLLECTES 2013 :

Mercredi 27 Février à Saint Julien de Jonzy

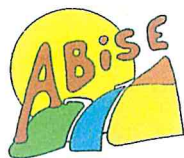
Vendredi 10 mai à Varenne l'Arconce

Vendredi 2 août à Ligny en Brionnais

Vendredi 4 octobre à Semur en Brionnais

Vendredi 13 décembre à Saint Christophe en Brionnais

**Les responsables vous attendent encore plus nombreux, surtout des jeunes et nouveaux donneurs**



ABISE : 10 bougies et ça souffle toujours aussi fort ...

Le 23 septembre 2002, l'ABISE est créée sous l'impulsion de la communauté de communes du canton de Semur en Brionnais et de divers partenaires.

Depuis ce jour, sa mission reste la même : développer l'action sociale sur le canton.

L'association est animée par 11 bénévoles et 4 professionnels permanents auxquels s'ajoutent des animateurs lors des vacances. Elle travaille avec plus de 20 partenaires (administrations, associations).

L'année dernière elle a accueillie plus de 300 familles lors de ses animations régulières.

Elle propose des services aux familles et aux associations, des loisirs pour tous, des animations intergénérationnelles.

N'hésitez pas à nous faire des propositions ou à venir nous rejoindre à l'ABISE.

Vous pouvez joindre l'association au 03.85.25.27.54 ou 06.83.70.43.55 ou sur le site : <http://abise.jimdo.com/>

### Les actions régulières de l'association

- Le Relais Assistantes Maternelles

C'est un lieu d'information, d'orientation et d'animation.

Le Relais Assistantes Maternelles s'adresse :

- Aux personnes souhaitant devenir « assistante maternelle » pour les accompagner dans les démarches.
- Aux assistantes maternelles ayant besoin d'aides administratives, de soutien dans leur quotidien professionnel et dans la relation employeur/salariée.
- Aux parents en recherche d'une assistante maternelle (le relais transmet alors la liste des assistantes maternelles des cantons de Semur en Brionnais et Marcigny)
- Aux parents, employeurs d'une assistante maternelle, ayant besoin d'information et d'aide dans les démarches administratives.
- Aux enfants

Vous pouvez joindre Myriam DORMOY au 06.20.23.54.84 ou [relais.abise@orange.fr](mailto:relais.abise@orange.fr)

- Le Centre de Loisirs

Il accueille, à Semur en Brionnais, les enfants de 5 à 11 ans les mercredis et de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires.

L'accueil peut se faire à la journée ou en demi-journée. Un transport gratuit est possible depuis St Christophe, St Julien, Ligny, Fleury la Montagne, Iguerande, Mailly, Ste Foy.

Vous pouvez contacter Mohamed Ali NUR au 07.87.92.14.87

- **La Ludothèque : Ludo-minoïts**

Elle est ouverte à tous.

L'accueil se fait 2 mercredis par mois à St Julien de Jonzy.

Elle propose des locations de jeux et jouets et de jeux géants.

La ludothèque se déplace et organise des animations pour les collectivités, les associations, les entreprises,...

Vous pouvez contacter, Corinne GARDEY au 06.83.70.43.55

- **Les animations familiales**

- *Les ateliers d'éveil*

Ont lieu tous les mois à Marcigny ou Iguerande pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

- *Les sorties familiales*

- *La ludo-mobile* propose aux enfants, accompagnés d'un adulte des animations autour du jeu et du jouet 1 fois par trimestre dans les différents villages du canton.

- *La Bourse aux jouets et matériel de puériculture* a lieu 2 fois par an sur les cantons de Semur et Marcigny

- En 2013 : mise en place d'une animation *construction de jeux géants* en bois pour les enfants de 8 à 15 ans et leur(s) parent(s).

# TELETHON 2012

Malgré le froid, petits et grands sont venus jouer sur l'agorespace pour tenter de marquer un maximum de paniers de baskets. Pour les encourager, café, vin chaud et gâteaux les attendaient à la salle polyvalente. Cette manifestation a permis de récolter 371.26€ en faveur du Téléthon.

**Merci à tous pour votre générosité.**



~ Année 2012 ~

La page du Président Alias « Le Père bouchon »



1 Bouchon collecté = 1 Geste utile.  
Siège social chez Monsieur Perrier Maurice  
Président- fondateur  
N°1 Cité aéronautique

Téléphone : 06-61-12-81-62 & 03-85- 84 -93-91

E-mail : [leperebouchon@aol.com](mailto:leperebouchon@aol.com)

Site : [www.http://leperebouchon71.com](http://leperebouchon71.com)

Mesdames, messieurs,

Déjà la huitième année d'activité, la « P M E » de bénévoles arrive au maximum de ce qu'elle peut fournir, manuellement, logistiquement, malgré tous les efforts fournis par chacune et chacun suivant son temps, ses moyens et sa santé, nous ne pouvons pas faire plus sans de nouveaux bénévoles, des hommes de préférence pour de la manutention, pouvant venir une heure ou deux par semaine, même le matin.

En 2011, 57 tonnes de bouchons et différents plastiques avaient été livrés à l'usine de recyclage, en 2012 nous sommes arrivés à 65 T 500,

Une grande satisfaction pour cette équipe dynamique de bénévoles, avec leur présence, leur régularité pour les jours et heures de tri, l'organisation et la répartition des équipes qui s'est faite naturellement.

Pour tous renseignements à Saint Didier vous pouvez vous adresser chez Suzanne et Henri CORNELOUP – Montrafond .

*Avec toute mon l'équipe de bénévoles,  
Recevez tous nos vœux de santé, bonheur, joie et de solidarité pour 2013.*



Chaque aide à domicile est l'auxiliaire de vie de la personne qui en bénéficie.

La fonction d'aide à domicile ne se limite pas à un ensemble de tâches plus ou moins lourdes, souvent ingrates, c'est aussi, toujours, une professionnelle qui s'engage dans une relation de confiance, d'accompagnement et souvent de vigilance à l'égard de la personne aidée.

## Une journée, pas particulière, d'une aide à domicile...

La description abstraite de ce métier ne peut pas donner la mesure de la multiplicité de tâches et de situations, des compétences à mettre en œuvre, de l'énergie à déployer et de la fatigue engendrée d'abord par la densité d'activité au quotidien.

Seul, le récit concret d'une journée courante d'une aide à domicile peut en rendre compte. Partagez - le avec nous et surtout confrontez - le à l'image que vous aviez peut - être de cette profession (1)

Marie est aide à domicile depuis de nombreuses années. Elle intervient surtout au domicile des personnes âgées pour les aider à mieux vivre dans leur quotidien, dans toute la mesure du possible. De fait elle exerce plusieurs métiers : de femme de ménage à aide-soignante puis dame de compagnie, à cuisinière et femme de service et, souvent, taxi...

### 7 h30 : Marie arrive chez Henriette.

Elle prend la clé dans sa cachette, ouvre la porte, *pointe au téléphone*(2), enfile tablier et pantoufles, se lave les mains et rejoint Henriette encore couchée. Petit bonjour, petites nouvelles en ouvrant les volets... Puis c'est le lever : elle lui enfile ses bas de contention, aide Henriette à se lever, l'accompagne aux WC, lui fait un brin de toilette et l'aide à s'habiller tout en préparant le petit déjeuner et les médicaments que l'infirmière a classé dans le semainier.

Pendant qu'Henriette mange, Marie fait un peu de cuisine en tenant compte des goûts de « sa protégée ». Puis elle aère la chambre, fait le lit, nettoie les sanitaires tout en discutant. Elle installe le couvert pour le repas de midi et les médicaments... et c'est l'heure de partir... en respectant le rite d'arrivée et de départ de chaque maison : *pointer au téléphone*, quitter sa tenue de travail, se laver les mains.

### 8 h30 : Marie entre chez Francine.

Elle l'aide à se lever, enlève sa protection, l'installe sur sa chaise - pot. Puis elle lui donne une douche, lui remet une protection et lui met un peu de lait de toilette hydratant avant de l'aider à s'habiller. De nouveau les mêmes gestes : aérer la chambre, refaire le lit, vider le seau, nettoyer la chaise - pot et les sanitaires. Puis en bavardant, préparer le petit déjeuner et les médicaments. Avant de partir, il lui faut inscrire les consignes pour sa collègue qui arrive à midi dans le *classeur de liaison* (3). Elle doit repartir ...

### 10 h : Marie arrive chez Pierre et Jeanne.

C'est un couple qui a beaucoup de problèmes de santé. Ils adorent parler de tout et de rien pendant que Marie fait un peu de repassage, nettoie la cuisine, la salle de bain et les WC. C'est déjà l'heure de partir.

## 11 h30 : Marie intervient chez Charlotte.

Elle consulte le classeur de liaison, réchauffe le repas livré par le service de portage de repas(4) et aide Charlotte à se restaurer. Ensuite c'est la vaisselle, le nettoyage de l'évier et des sanitaires. Marie installe Charlotte dans son fauteuil. Le classeur de liaison lui confirme que la toilette du matin a été assurée par une infirmière et que sa collègue passera dans l'après – midi.

**12H 30 : Marie rentre chez elle.**

## 14 H : Marie arrive chez Gabrielle qui l'attend pour lui tenir compagnie.

Elle est très seule, l'aide à domicile et le facteur sont souvent ses seuls visiteurs... Elle apprécie la venue de Marie qui va l'emmener faire une petite promenade à pieds, dès qu'elle aura fini de passer l'aspirateur et de laver les sols du petit appartement. Parfois, elles vont faire des courses ; quand il fait trop mauvais elles font un gâteau, jouent un peu aux cartes ou aux petits chevaux. C'est un moment propice pour les confidences, celles qu'on ne veut pas forcément faire à ses enfants....

## 16 H30 : Marie se rend chez Jacques.

Il a du mal à marcher. Elle l'installe près de la table afin qu'il lise plus confortablement son journal. Pendant ce temps, elle fait le ménage de la cuisine, de la chambre et un peu de repassage.

## 18 h : Marie termine sa journée chez Henriette.

Elle lui sert son repas du soir, puis l'aide à se coucher. Elle ferme la porte d'entrée, remet la clé à sa place pour sa collègue qui viendra demain matin.

(1) Bien sûr les noms ont été modifiés, mais tout le reste est authentique. Ce texte a été rédigé collectivement par des salariées et des administrateurs.

(2) pointer au téléphone : télétransmission par téléphone des horaires réalisés, point de départ du calcul de temps de travail et des fiches de salaires. Les aides à domicile doivent le faire très rigoureusement en arrivant et en repartant de chaque domicile.

(3) Classeur de liaison : dans le cadre de la démarche de qualité, un dossier est remis au client. Il a 3 fonctions : définition de la mission et contrat, description des tâches réalisées permettant éventuellement des contrôles des responsables ADMR et des financeurs, outils de liaison et d'information entre tous les intervenants auprès du bénéficiaire.

(4) Le service de portage de l'ADMR livre des repas sur commande, standard ou de régime, 4 fois par semaine.

**L'ADMR vous accueille au Bâtiment administratif du Champ de Foire**

**71800 Saint Christophe en Brionnais**

**Tel : 03 85 25 92 02**

**Marie- Françoise PEGON est à votre disposition :**

**Les lundi, mardi, jeudi de 9 à 12 h**

**Le vendredi de 14 h à 17h**



RESEAU GERONTOLOGIQUE  
DU PAYS CHAROLAIS

6, rue du prieuré  
71120 CHAROLLES  
Tél : 03.85.24.32.64  
Fax : 03.85.24.30.20.  
Mail : [contact@rgpc71.fr](mailto:contact@rgpc71.fr)

# Le Réseau Gerontologique du Pays Charolais

Association Loi 1901

Labellisé CLIC de niveau III en Novembre 2002, et reconnu guichet unique depuis Avril 2010.

**Dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage**

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation

Le Réseau Gerontologique du Pays Charolais est le point d'informations pour toutes démarches et questions relatives au maintien à domicile des personnes âgées.

Les professionnels médico-sociaux du Réseau / CLIC évaluent les besoins des personnes âgées afin de permettre la réalisation de leur projet de vie : le maintien à domicile ou l'entrée en établissement.

Concernant une entrée en établissement, les professionnels du Réseau / CLIC orientent la personne âgée et son entourage vers les structures d'hébergement adaptées aux besoins de l'usager, et les informent des aides possibles au regard de la situation.

Dans le cadre du maintien à domicile, une équipe pluridisciplinaire (CLIC = **Assistante de service social** / Réseau = **infirmière**) se rend au domicile des personnes âgées pour évaluer leurs besoins et mettre en place des aides humaines (coordination des interventions des professionnels du domicile : aides à domicile, infirmières, kinésithérapeute...), des aides techniques et / ou financières.

Les professionnels du Réseau, en accord avec le médecin traitant, peuvent réaliser des évaluations multidimensionnelles et mettre en place des plans de soins.

***L'intervention est gratuite.***

***Partenaires du Réseau :*** le Conseil Général de Saône et Loire, l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne et les communautés de communes du Charolais/Brionnais.

***Depuis Octobre 2012 :*** le Réseau Gerontologique du Pays Charolais est Point Relais Documentaires pour l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) Bourgogne sur le secteur du Charolais / Brionnais :

- Accès à l'information en matière de santé pour la population et les acteurs locaux.
- Mise à disposition de différents supports d'informations (Brochures, affiches,...) pour appuyer la mise en œuvre de projets locaux en promotion de la santé.
- Prêt d'ouvrages et outils d'intervention disponibles dans les Centres de documentation de l'IREPS (sous conditions)

Interventions sur 12 Communautés de Communes et 3 communes isolées (Vitry-en-charollais, Baudemont et St Yan).



➤ Bassin de vie de Paray-le-Monial :  
**- Paray-le-Monial, Gueugnon, Digoin, Palinges, Bourbon Lancy, Issy l'Évêque.**

➤ Bassin de vie de Charolles :  
**-Charolles, La Clayette, Chauffailles, St Bonnet de Joux, Semur-en-Brionnais, Marcigny.**

**Pour tous compléments d'informations, N'hésitez pas à nous contacter :**

**Réseau Gerontologique du Pays Charolais – 6 rue du Prieuré - 71120 CHAROLLES**

Tél : 03.85.24.32.64./ Fax : 03.85.24.30.20. - Adresse mail : [contact@rgpc71.fr](mailto:contact@rgpc71.fr)

**Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.**



# Location de matériel du Legs de Rochefort

MATÉRIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION EN €	
			LA JOURNÉE
BETONNIERES Modèle équipé d'un moteur électrique	M. LAUVERGNIER G. Le seuil VARENNE L'ARCONCE 03.85.25.83.55	4,50€/demi-journée	7,60 €
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.10.47	4,50€/demi-journée	7,60 €
FENDEUR DE BOIS	M. PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN BRI. 03.85.25.23.68	5€/heure	
FENDEUR DE BOIS Thermique	M. POPELIN Francis Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.10.47	6€/heure	
FENDEUR HORIZONTAL	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	6€/heure	
APPOINTEUR DE PIQUETS	M. MONIN Henri Gregaine - SARRY 03.85.25.10.94	7€/heure	
TARIERE	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.01.80/03.85.84.01.20	30,50€/demi-journée	61 €
ENFONCEUR DE PIEUX	M. DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.0095/06.82.75.55.38	6€/heure	
CULTIPAXER	M. GIRARD Alain Lès beluzes - IGUERANDE 03.85.84.06.87	20€/Ha	
	M. POPELIN Francis Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.10.47	20€/Ha	
CAGE DE CONTENTION	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	15€/demi-journée	30 €
ECORNEUR	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	15€/demi-journée	30 €
BETONNIERE	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	5€/demi-journée	8 €
RIGOLEUSE	M. DUCARRE Marc Les Vernes - ST BONNET 03.85.25.29.05	15€/demi-journée	30 €
2 REMORQUES FRIGOS	M. PERRAT Pascal SEMUR EN BRIO 03.85.25.00.29	35€ pour 1 journée repas 55€ pour 2 journées repas 45€ pour 2 jours découpe viande 35€ pour 1 jour découpe viande au delà de 4 jrs : supplément de 10€/jour	
ECORCEUSE	M. LESPINASSE Guy Jonzy - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.12.30	25€/demi-journée	45 €
BALAYEUSE	M. ROBIN Jean Louis Les Brouillards - IGUERANDE 03.85.25.10.44	6€/heure	
TESTEUR DE GESTATION	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	8€/an à la 1ère utilisation	
SOUFFLEUR DE FEUILLES	M. LESPINASSE Paul Le Bourg - MAILLY 03.85.34.00.20	6€ + 1 l d'essence /demi journée	12€ + 2 l d'essence
	M. FAYOLLE Bernard La croix - OYE 03.85.25.86.27	6€ + 1 l d'essence /demi journée	12€ + 2 l d'essence
ROULEAU	M. FAYOLLE Bernard La croix - OYE 03.85.25.86.27		10 €
LAME NIVELEUSE	M. PERRAT Guy SEMUR EN BRIO 03.85.25.39.54	35€/demi-journée	60 €
GROUPE ELECTROGENE	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	10€/demi-journée	15 €
SCIE	M. PERRAT Guy SEMUR EN BRIO 03.85.25.39.54	8€ de l'heure	
DAMEUSE	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY	10€/demi-journée	20 €

mis à la disposition des habitants du canton

# SERVICES

**PAROISSE** : Père Eric REBOUL – Tél : 03.85.25.03.27

**SERVICE DES EAUX** : SAUR à Hautefond – Service clientèle : 0810.811.037

Dépannage 24 H sur 24 au 03.85.88.76.76 – Espace client : [www.saur.com](http://www.saur.com)

**E.D.F** : Tél 0 801 71 18 71 ou regarder le numéro inscrit sur votre facture

**POMPIERS** : Tél 18 ou Centre de secours à Marcigny – Tél : 03.85.25.49.15

**GENDARMERIE** : Tél : 17 ou Gendarmerie Marcigny-semur : 03.85.25.04.06

**SAMU** : 15

**AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE** : Voir article dans ce bulletin

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : tous les mercredis

**COLLECTE FERRAILLE** : Se faire inscrire en mairie

**CONTAINERS POUR TRI SELECTIF** : Route de Cherancre

**DECHETERIE A SAINT JULIEN DE JONZY** : Ouverture lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

# PERMANENCES

**MAIRIE** : Téléphone : 03.85.25.05.95 – Mail : [mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr)

Permanences secrétariat : Mardi et samedi de 9 H à 12 H

Permanence Conseiller Général : Mercredi entre 9 H et 11 H

+++++++

**COMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS :**

Rue des Ebaulais – 71800 – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Téléphone : 03.85.25.86.47 – Fax : 03.85.25.87.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30

+++++++

**Assistante Sociale** : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez-vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à Marcigny. Téléphone : 03.85.25.40.25 OU :

- Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10 H à 12 H
- Mairie de St Christophe en Brionnais le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H